La lettre du Maire

MARS 2023 - Nº 1

Rapport d'Orientation Budgétaire

Faire les bons choix malgré notre héritage financier douloureux !

Valentin Ratieuville
Maire de Persan

Édito

Chers Persanais,

Parce qu'avec mon équipe nous avons fait de la transparence et de la communication des exigeances, voici un nouveau support d'informations : *La lettre du Maire*. Sur des thèmatiques spécifiques, ou pour évoquer l'actualité municipale, elle permettra de vous tenir au courant des actions qui sont les nôtres, en plus du magazine que nous allons complètement repenser. Pour ce premier numéro, **il nous a semblé important d'évoquer le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté le 16 février au Conseil municipal.** Celui-ci a posé les bases à partir desquelles notre équipe municipale va construire le budget pour l'exercice 2023. Investie le 19 novembre 2022, la nouvelle majorité municipale a dû, les trois premiers mois de son action, rouvrir les dossiers lancés trop vite, mal montés ou qui méritaient davantage de réflexion. Mais aussi les dossiers mis de côté dans différents domaines alors que certains devaient répondre à des obligations réglementaires... Notre équipe a été opérationnelle dès sa prise de fonctions. **Nous avons hérité d'une situation difficile, dans un contexte national et international peu favorables.** Un héritage lié à la mauvaise gestion de la précédente Municipalité et à l'opacité que nous avons dénoncées et qui ont abouties à une élection aniticipée. Nous vous donnerons des éléments concrets dans ce document et vous découvrirez que nos actions immédiates ont permis d'éviter la catastrophe ! **L'élaboration de ce budget 2023 est donc le premier acte politique majeur de cette action.** Comme tout budget, il est soumis à des contraintes : financières, liées à la réalité économique de la Ville ; organisationnelles, liées à un fonctionnement des services qui doit évoluer au regard des nouvelles orientations politiques ; extérieures, liées à la crise économique qui freine et empêche certaines actions prévues. Malgré cela, il doit être le reflet de la politique que nous souhaitons pour l'avenir des Persanais. Le 30 mars prochain, un nouvel exercice de démocratie indispensable sera engagé : le vote du budget. L'exercice est de taille et il concerne tout le monde : élus et habitants. Avec comme horizon, des décisions à prendre et à concrétiser pour une ville plus belle, plus solidaire, plus verte, et cela sans augmenter les impôts locaux, sans alourdir la dette. **Rendre ces décisions et ces choix lisibles et compréhensibles pour les citoyens est une exigence démocratique.** Bonne lecture.

Bien Cordialement

LES GRANDES ÉTAPES DU BUDGET

Décembre 2022

Consultation des services, présentation des dossiers en cours et audit financier.

Janvier 2023

Audition budgétaire des services en fonction de la feuille de route établie par l'Équipe municipale.

16 février 2023

Débat d'Orientation Budgétaire en Conseil municipal.

30 mars 2023

Vote du Budget 2023 par le Conseil municipal.

ACTUALITÉ QU'EST-CE QU'UN RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE ?

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) permet d'**informer les membres du Conseil municipal sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer les choix politiques et financiers** au niveau des recettes et des dépenses, en fonctionnement et en investissement. Il permet aussi de faire état de l'équilibre général du budget et de la politique de financement.

Si le ROB n'a aucun caractère décisionnel, il n'en demeure pas moins une **étape essentielle de la vie démocratique**. Il participe à l'information des élus et des habitants et constitue par conséquent un exercice de transparence vis-à-vis de la population.

Ce rapport est, également, un **outil de prospective** pour :

- déterminer la capacité réelle à financer les décisions prises par les élus,
- lancer un investissement et savoir de quelle façon on le payera,
- établir les budgets futurs en évaluant les perspectives économiques qui vont impacter fortement les moyens financiers de la Ville.

NOS 10 PRIORITÉS

1. AIDER LES PLUS VULNÉRABLES FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE
2. NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS
3. PROTÉGER NOS SENIORS
4. AGIR ENFIN EN FAVEUR DES JEUNES PERSANAIS
5. DESSINER UN PLAN LOCAL D'URBANISME PROTECTEUR ET MOINS BÂTISSEUR
6. ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSANAIS
7. OFFRIR AUX PERSANAIS UNE VILLE PROPRE ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE
8. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE ET CRÉER DES EMPLOIS POUR LES PERSANAIS
9. GARANTIR L'AVENIR DE NOS ENFANTS
10. RÉTABLIR LA SITUATION FINANCIÈRE SAINE DE LA VILLE

Verbatim

Conseil municipal du 16/02/2023

“

- Alors qu'en juin on nous demandait de voter un budget supplémentaire de près d'1 million d'euros, nous avons pris nos responsabilités pour stopper une mauvaise gestion financière et des dérives !

- Depuis notre installation, le 19 novembre dernier, nous avons rationnalisé les dépenses de fonctionnement, en annulant ou en reportant celles qui n'étaient pas indispensables : un travail réalisé sur 1,2 million d'euros. Cette stratégie a permis de clôturer l'année budgétaire avec une capacité d'autofinancement de 500 000 € et ainsi sauver nos futurs investissements.

- Nous avons freiné les heures supplémentaires qui ont explosées ces dernières années.

- Nous avons engagé des mesures de sobriétés énergétiques : baisse de la température de chauffe dans bureaux et les sites accueillant du public (sauf dans les écoles et équipements pour enfants). Nous avons renégocié notre contrat de fourniture de gaz et ainsi pu faire des économies conséquentes !

- Nous sommes en négociations avec les organismes de crédits afin d'abaisser les taux d'emprunts trop importants et pour racheter nos crédits si cela est possible afin de faire des économies.

- Nous rationnalisation chacune des dépenses. Terminés les contrats lancés pour des prestations non réalisées. Terminés les contrats trop coûteux pour pas ou peu de résultats. Terminées, aussi, les prestations lancées alors que les tâches sont réalisées par des agents municipaux !

Valentin Ratieuville

NOTRE MÉTHODE UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES ET UNE OPTIMISATION BUDGÉTAIRE

Dans le contexte d'inflation que la France et l'Europe connaissent, la Ville doit orienter judicieusement ses choix budgétaires dès 2023.

- La Ville devra retrouver une capacité d'autofinancement conséquente afin de limiter les emprunts ;
- Des règles financières doivent être établies et devront être respectées : l'autofinancement doit couvrir à minima le remboursement du capital de la dette (1,5 M€) et financer les dépenses d'investissements courantes, la mobilisation foncière et patrimoniale ainsi que l'emprunt éventuel ne doivent servir qu'au financement des grands projets structurants ;
- La maîtrise des finances imposent un strict respect de la planification budgétaire et de l'anticipation. Il y aura toujours, bien évidemment, des aléas. Mais ils doivent être, eux aussi, provisionnés, pour pouvoir être absorbés sans bouleversement majeur de la programmation ;
- La Municipalité doit orienter ses finances sur une réduction des dépenses de fonctionnement et sur une nouvelle politique de ressources pour retrouver son autofinancement ;
- Au niveau des dépenses, il faut rationnaliser les coûts des différents postes des charges à caractère général, maîtriser la masse salariale.

BUDGET 2023 UNE RIGUEUR AUTOUR DE 4 PRINCIPES DE GESTION

1 Ne pas augmenter les impôts

Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière des contribuables persanais sur toute la durée du mandat, seul taux fixé par le Conseil municipal. Il restera donc stable à Persan jusqu'en 2026.
L'évolution résultera de la revalorisation des autres taux (votés par le Département, la CCHVO, le Parlement, etc.).

2 Optimiser le soutien des partenaires institutionnels

Côté ressources, la Municipalité compte mobiliser ses partenaires afin d'obtenir plus de financements (subventions) tant pour les grands projets, les projets structurants, que pour les plus petits qui peuvent faire eux aussi l'objet d'aides ponctuelles.

3 Rationnaliser les charges générales

L'évolution des charges générales et salariales est à la hausse depuis plusieurs années, notamment en terme de dépenses en contrats de prestations et en achats de fournitures. L'enjeu sera de rationnaliser ces deux postes pour réduire les dépenses. D'autant que la Ville va devoir absorber la hausse des coûts de l'énergie – et particulièrement de l'électricité – dont les montants sont encore inconnus.

4 Reconsidérer la politique tarifaire

La Ville doit réviser la politique tarifaire de ses services municipaux pour faire face à l'inflation tout en revoyant les tranches et barèmes du quotient familial afin de créer des tarifs justes et équitables pour tous (en pénalisant, aussi, les réservataires qui bénéficient de places sans avoir recours au service).

NOTRE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (2023-2025)

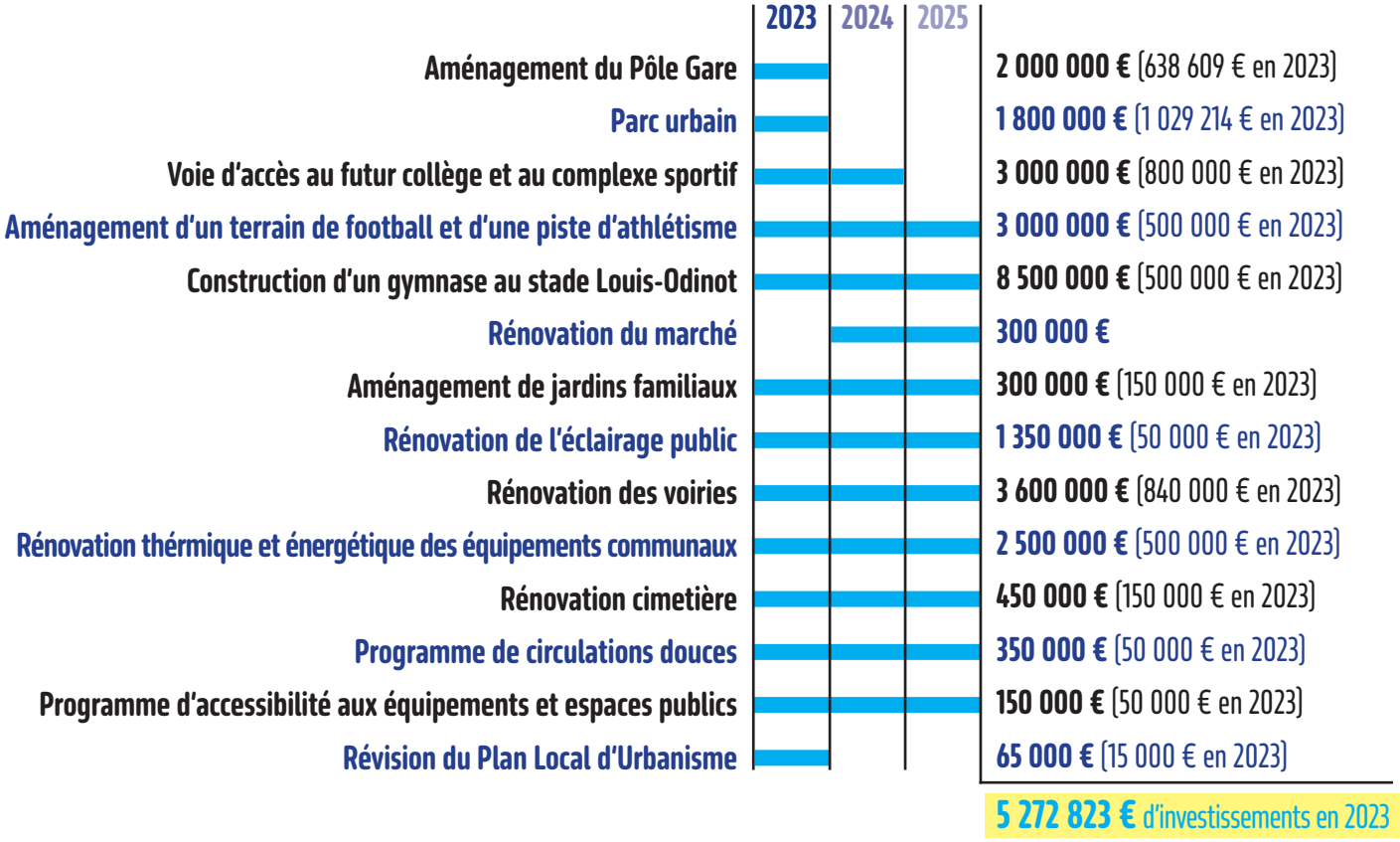
2023
2024
2025
Aménagement du Pôle Gare
Parc urbain
Voie d'accès au futur collège et au complexe sportif
Aménagement d'un terrain de football et d'une piste d'athlétisme
Construction d'un gymnase au stade Louis-Odinot
Rénovation du marché
Aménagement de jardins familiaux
Rénovation de l'éclairage public
Rénovation des voiries
Rénovation thermique et énergétique des équipements communaux
Rénovation cimetière
Programme de circulations douces
Programme d'accessibilité aux équipements et espaces publics
Révision du Plan Local d'Urbanisme
2 000 000 € (638 609 € en 2023)
1 800 000 € (1 029 214 € en 2023)
3 000 000 € (800 000 € en 2023)
3 000 000 € (500 000 € en 2023)
8 500 000 € (500 000 € en 2023)
300 000 €
300 000 € (150 000 € en 2023)
1 350 000 € (50 000 € en 2023)
3 600 000 € (840 000 € en 2023)
2 500 000 € (500 000 € en 2023)
450 000 € (150 000 € en 2023)
350 000 € (50 000 € en 2023)
150 000 € (50 000 € en 2023)
65 000 € (15 000 € en 2023)

5 272 823 € d'investissements en 2023

BIEN COMPRENDRE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT : QUÈSACO ?

Avec environ 24 millions d'euros, le budget 2023 se divisera en deux sections :

Le fonctionnement, environ 3/4 du budget

La section fonctionnement d'un budget permet à la Municipalité et à ses services de fonctionner au quotidien. Le plus important poste de dépenses se situe dans les charges du personnel. On y trouve aussi des charges à caractère général (loyer, électricité, etc.), des charges financières, des charges de gestion courante et des charges ponctuelles à caractère exceptionnel.

Quelques exemples

- Achats de fournitures,
- Modernisation de l'administration (outils informatiques),
- Maintien du budget alloué aux associations.

L'investissement, l'autre 1/4

Le budget d'investissement sert à payer la part de la dette qui doit être remboursée dans l'année et à investir dans les projets qui rentrent dans le patrimoine communal.

Quelques exemples

- Rénovation de l'éclairage public,
- Rénovation des voiries,
- Fin de l'aménagement du parc urbain.

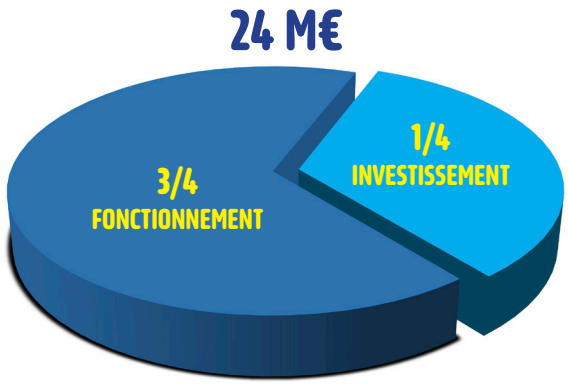

CHIFFRES

- 0% d'augmentation des taux d'impôts locaux

- 14,2 M€ d'endettement, soit 1 055,70 €/hab.

La lettre du Maire - n° 1 - mars 2023
Tirée à 6 000 exemplaires / Éditeur > Ville de Persan - 65, avenue Gaston-Vermeire 95340 Persan / Directeur de Publication > Valentin Ratieuville, Maire de Persan / Conception - Réalisation > Service Communication. Photos et illustrations > *Shutterstock, Pixabay*, Ville de Persan / Impression > Gestion Graphic - Saint-Leu-la-Forêt (95) / Imprimé sur papier certifié PEFC 100% avec des encres végétales / Infos > www.ville-persan.fr